

Turenne, le village qui ne veut pas être classé



TURENNE (CORRÈZE)

DE NOTRE CORRESPONDANT

ETRE CLASSÉ Grand Site de France est prestigieux. Mais en Corrèze, dans le village de Turenne, la plupart des habitants sont insensibles à ce genre de reconnaissance, même farouchement opposés à l'idée.

Hier matin, près de deux cents habitants ont manifesté contre le projet de classement de leur village médiéval. L'accès à la butte de Turenne a été perturbé à l'aide de tracteurs pendant que les manifestants criaient leur mécontentement, brandissant des pancartes « Non au Grand Site, sauvegardons nos libertés » ou « Non à la dictature administrative ».

Pour Philippe Coste, opposant au projet, un tel classement correspondrait à « figer tout un paysage. Si nous voulons couper un arbre, goudronner une cour ou aménager une terrasse, il nous faudra obligatoirement des autorisations préfectorales ». « Pour bouger un caillou, on va bientôt devoir demander l'autorisation au ministre de l'Ecologie », continue, de manière imagée, Jean-Pierre Trivier, agriculteur.

« Une réserve d'Indiens »

Les opposants, qui craignent que le projet ne leur rende la vie impossible, se sont récemment constitués en association et ont saisi un avocat, dans l'éventualité d'un recours devant le tribunal administratif.

Accéder au même statut que le pont du Gard ou les gorges du Verdon est une hypothèse à laquelle ils s'opposent depuis plusieurs mois. Lors de l'annonce du projet, 650 particuliers, domiciliés sur la commune, avaient transmis au ministre de l'Ecologie une pétition. Le



TURENNE (CORRÈZE), HIER. Les manifestants refusent que leur village médiéval soit classé Grand Site de France. Ils ont peur que ce projet ne leur rende la vie impossible. (FREDERIC LHERPINIERE.)

maire, Yves Gary, avait alors dénoncé une mobilisation « étonnante et excessive ».

Aujourd'hui encore, il reste ferme sur ses positions : « Bien sûr qu'il existe des contraintes, mais elles ne sont pas aussi excessives qu'ils le prétendent. Mon but n'est pas d'embêter ou de gêner les habitants mais de préserver ce site magnifique. C'est un bijou que je me dois de protéger à hauteur de sa beauté. »

Malgré les nombreuses réticences, la commission départementale de la nature, des paysages et des sites a donné un avis favorable au

classement de la butte de Turenne sur un périmètre de 1 800 ha. C'est désormais au niveau du ministère de l'Ecologie que l'avenir de ce village aux rues étroites va se décider.

Entre le développement industriel, agricole ou urbain de leur commune et le tout-tourisme, les membres de l'association ont fait leur choix. « Ici, on ne veut pas de magasins made in China. Les touristes, c'est bien, mais pas quand ils sont nombreux », commente Jean-Pierre Trivier. « Nous n'avons pas la capacité de les accueillir. Les hôtels situés à des kilomètres

vont bénéficier de ce classement, mais les habitants de Turenne ne pourront plus vivre normalement. »

Dans un tract, ils vont même plus loin. « Cette zone pourrait être à terme "une réserve d'Indiens" avec tous les clichés associés à la vie sociale des années 1900. » Les habitants de ce qui fut l'un des plus grands fiefs de France au XIV^e siècle disent préférer tout simplement... vivre avec leur temps.

Aujourd'hui - 31/03/09 - FRANCK LAGIER